

BeMa_22.2_eleve

Leçon 31

Spojujte věty podle vzoru. Kde je to možné, použijte infinitivní vazbu:

b) pour que (pour) - afin que (afin de)

Je vais sortir. Tu pourras travailler.

- Je vais sortir *pour que (afin que) tu puisses travailler.*

1. Sylvie a acheté des sandwichs. Paul n'aura pas faim. 2. Il prendra un taxi. Il ira à la gare de l'Est. 3. Robert téléphone à Mme Lanvin. Elle lui dira où est la chambre à louer. 4. Robert et Antoine vont chez Mme Lanvin. Ils veulent voir la chambre. 5. Je vais t'acheter un magnétophone. Tu apprendras mieux tes leçons. 6. Sylvie a acheté des sandwichs. Elle n'aura pas faim dans le train.



c) avant que (avant de); proberte též znovu cvičení 2 lekce 26, str. 322.

Je le leur dirai. Ensuite ils partiront.

- Je le leur dirai *avant qu'ils partent*.

1. L'oncle Jean viendra nous voir. Ensuite nous irons à la montagne. 2. Luc ira chercher des fruits. Ensuite nous nous mettrons à table. 3. Je vous montrerai mon bureau. Ensuite vous descendrez chez le directeur. 4. Je vais te téléphoner. Ensuite je sortirai. 5. Je vais expédier le télégramme. Ensuite nous partirons.

Přípona - able

3. Přípona - a b l e

Přídavná jména utvořená od sloves příponou **-able** vyjadřují možnost. Zápor u takto utvořených přídavných jmen se často vyjadřuje předponou **in-** (případně **im-**) před souhláskami *b, p, m*:

accepter	→ C'est (in)acceptable. [inakseptabl]	To je (ne)přijatelné.
croire	→ C'est (in)croyable. [ẽkr ^u ajabl]	Tomu se (ne)dá věřit. (To je neuvěřitelné.)
désirer	→ C'est (in)désirable. [ẽdezirabl]	To je (ne)žádoucí.
manger	→ C'est (im)mangeable. [ẽmãžabl]	To se (ne)dá jíst.
pardonner	→ C'est (im)pardonnable. [ẽpardonabl]	To se (ne)dá odpustit. (To je neodpustitelné.)
regretter	→ C'est regrettable.	To je politováníhodné.

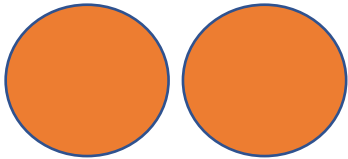
3. **incroyable**

Doplňte věty podle vzoru:

Il ne se fatigue jamais. Il est *infatigable*.

1. Tu ne peux pas laver cette jupe. Elle n'est pas ...
2. Je ne peux pas trouver les allumettes. Elles sont vraiment ...
3. Tu veux utiliser cet appareil? Mais il n'est pas ...
4. Vous voulez séparer Yves et Gérard? Mais ils sont ...
5. Nous n'oublierons jamais cette journée. Vraiment elle est ...
6. Je regrette son accident. Son accident est vraiment ...
7. Je ne souhaite pas son retour. Son retour n'est pas ...
8. Nous ne pouvons pas manger ce plat. Il est vraiment ...
9. J'espère que tu ne vas pas excuser son retard. Il est vraiment ...





EXERCICE 2

20 points

Vous allez entendre 2 fois un enregistrement sonore. Vous aurez tout d’abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l’enregistrement. Concentrez-vous sur le document. Ne cherchez pas à prendre de notes. Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions. Vous écouterez une deuxième fois l’enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.

1

Quelle est la fonction du document ?

1 point

☐ Faire la promotion d’un lieu d’accueil pour les touristes.

☐ Présenter un lieu et son histoire.

☐ Alerter l’opinion sur la mise en danger du patrimoine culturel.

...

2

Où se situe Belle-île en Mer ?

2 points

3

Par qui et à quelle époque la citadelle a-t-elle été construite ?

2 points

4

Quelle est la fonction de Nicolas Tafouary ?

1 point

5

Quelle est l’opinion de Nicolas Tafouary sur le rachat de la citadelle ?

1 point

☐ Il est inquiet sur l’avenir du bâtiment.

☐ Il se réjouit des nouvelles dispositions.

☐ Il est confiant pour la suite des événements.

6

À quelle époque les militaires ont-ils délaissé la construction ?

2 points

7

Trouver les réponses exactes (2 réponses attendues)

2 points

La restauration de la citadelle :

☐ a été possible grâce à une main d’œuvre abondante.

☐ a nécessité un gros effort de documentation historique.

☐ est née d’une passion pour l’architecture militaire.

☐ a bénéficié de la collaboration des autorités militaires.

☐ a duré près d’un demi-siècle.

☐ a permis la découverte d’armes anciennes.

8

Pour quelles raisons les collectivités locales n’ont-elles pas acheté la citadelle ?

2 points

9

Quelle est la nouvelle utilisation du bâtiment ?

2 points

10

En 1960, la citadelle était :

1 point

☐ en très bon état.

☐ en assez bon état.

☐ en assez mauvais état.

☐ en très mauvais état.

11

À quelle condition la famille Larquetoux a-t-elle accepté de vendre la citadelle ?

2 points

12

Citez une source de financement ayant permis la restauration de la citadelle :

2 points



Belle-Île en Mer est la plus grande des îles de Bretagne. Située au large de Quiberon, elle est célèbre par son histoire, ses marins mais aussi grâce à la citadelle construite par Vauban à l'époque de Louis XIV. Le monument historique surplombe la mer, à l'entrée du port du palais et son histoire, bien que commencée pratiquement au siècle des Lumières, continue de fasciner nos contemporains. Et on en veut pour preuve ce qui lui est arrivé depuis une quarantaine d'années. En effet, au début des années soixante, la citadelle n'était plus qu'une ruine, recouverte de lierre, jusqu'au jour où la famille Larquetoux à la recherche d'une petite maison à Belle-Île en tombe raide amoureux. Elle rachète le tas de pierres et commence à restaurer ce qui va devenir l'une des plus belles restaurations de notre patrimoine militaire et maritime. Aujourd'hui les travaux sont quasiment terminés mais la vie a rattrapé la famille Larquetoux qui vient de vendre l'ensemble du site à une chaîne hôtelière. Dans ce contexte, que va-t-il devenir ? Nicolas Tafouary, le conservateur du musée, a bien voulu répondre à nos

- questions et, pour lui, le projet ne devrait pas porter préjudice à ce patrimoine qui n'était plus que ruines.
- C'était une ruine oui, ça se préparait d'ailleurs à être une ruine depuis déjà la fin du XIX^e siècle, époque où les militaires ont commencé à se désintéresser un peu de la fortification belliloise et puis ça aurait pu devenir un tas de pierre effectivement si M. et Mme Larquetoux, qui ont été ses propriétaires entre 1960 et donc 2005, n'étaient pas intervenus, n'étaient pas tombés amoureux de la ruine qu'elle était pour faire naître cette citadelle exceptionnelle du grand siècle.
 - Alors, l'histoire de la citadelle Vauban à Belle-Île, c'est aussi l'histoire d'une famille, d'un couple qui tombe amoureux du lieu, du monument et a tout refait de A jusqu'à Z, aujourd'hui c'est tout refait...
 - Voilà, l'histoire de la citadelle Vauban en effet a été confondue depuis 1960 avec l'histoire d'un couple d'extraordinaires mécènes, M. et Mme André Larquetoux qui, en effet, ont sacrifié toute leur vie, toute leur fortune et surtout toute leur passion à un monument qu'ils ne connaissaient pas avant ce premier voyage en Bretagne, qu'ils ont effectué au mois d'août 1960. Ils cherchaient une villa au bord de la mer, Mme Larquetoux le raconte encore, et puis il ont été complètement piégés par ce monument, ils ont été happés par ces milieux d'histoire et en effet petit à petit ils ont complètement défriché l'ensemble pour retrouver le système de défense quasiment intact sous la végétation, et puis ensuite il a fallu beaucoup de courage encore pour documenter la restauration d'une part, et ensuite pour tout restaurer à l'identique, et quand je dis restaurer, c'était parfois restituer : on a un arsenal qui datait de 1780 qui se présente dans un état quasiment de fonctionnement, on pourrait y remettre des canons et des fusils comme à l'époque, et on a des courtines, des bastions qui sont quasiment opérationnels.
 - On peut dire que c'est un grand respect du patrimoine, en fait ?
 - C'est presque plus qu'un respect du patrimoine, c'est vouloir restaurer le patrimoine comme peut-être il n'a jamais été, tellement les choses ont été faites avec goût et avec respect de l'authenticité.
 - Alors maintenant on change de cap, puisque la famille s'en dessaisit. On aurait pu croire que le conseil régional ou général aurait pu s'y intéresser, ce n'est pas vraiment le cas et ça a été racheté et ça va être exploité par une entreprise privée, par un hôtel, pour ne pas le dire... À votre avis, est-ce que ça va changer la forme de ce patrimoine ? Qu'est-ce qui va se passer ?
 - Ça... ça ne va pas changer grand chose finalement dans la citadelle. On aurait pu rêver en effet que l'État, ce serait l'idéal, ou les collectivités locales, région ou département, (région de Bretagne ou département du Morbihan) puissent s'intéresser à ce monument, mais les uns comme les autres ont déjà beaucoup de monuments à s'occuper, tout le monde connaît maintenant la décentralisation culturelle, c'est-à-dire ce que tout le monde aurait pu vouloir il y a vingt ans, une citadelle qui retourne dans le giron de l'État ou des collectivités publiques, est bien difficilement réalisable à notre époque. Et donc on assiste, avec cette vente de la citadelle au groupe des Hôtels Particuliers de M. Philippe Savry, à une sorte de passation de témoin entre deux propriétaires privés qui vont veiller à la valorisation de cette citadelle.
 - Est-ce que la citadelle est classée ou inscrite ?
 - La citadelle est, depuis le 1^{er} mai 1933, est seulement inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.
 - Ce qui laisse donc la possibilité pour faire certaines choses au nouveau propriétaire...
 - Ce qui laisse... en vérité... ce qui laisse de grandes... en effet une certaine latitude pour faire des choses mais de toute façon, ce qui sera fait le sera dans le même esprit d'ailleurs que tout, c'est à cette condition qu'ils ont consenti à se séparer de leur citadelle et puis de toute façon, la citadelle telle qu'elle se présente est un monument quasiment entièrement restauré, il reste quelques aménagements intérieurs à faire mais la grande caserne, par exemple, du grand quartier qui domine de 740 mètres de hauteur la mer, eh bien on ne peut guère changer sa physionomie extérieure.

Pourquoi les collectivités locales n'ont-elles pas acquis ce haut-lieu prestigieux, d'autant que des aides ont été allouées aux propriétaires pour le restaurer ? La réponse, on l'a entendu, nous vient de la décentralisation qui coûte déjà cher aux régions et aux départements. La vente de la citadelle tourne une page à Belle-Île en Mer, on espère que le nouveau propriétaire saura respecter ce joyau de notre patrimoine, son architecture et son environnement.